



Visiter le Frac en respectant les mesures sanitaires

Ce protocole doit être consulté en amont de la visite.

Des mesures sanitaires et aménagements spécifiques garantissent votre sécurité et celle du personnel du Frac.

PASS SANITAIRE

Conformément au décret en date du 7 août 2021, l'entrée du Frac des Pays de la Loire au public est désormais soumise à la présentation d'un pass sanitaire valide, et ce, sans notion de jauge. Depuis le 30 septembre, le pass sanitaire est obligatoire pour les mineurs âgés de plus de 12 ans et deux mois.

Ce pass sanitaire européen, au format papier ou numérique, s'obtient avec :

- > La preuve d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 72h au moment du contrôle ;
- > Un certificat de vaccination complet (7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection et de 28 jours après l'injection pour les vaccins à une seule injection)
- > Un test positif (RT-PCR) attestant du rétablissement de la Covid-19 de plus de 11 jours et moins de 6 mois.

La lecture du QR Code par notre équipe se fera avec l'application *TousAntiCovid Verif*. Cette application aura le niveau de lecture minimum avec les informations *pass valide/invalid, nom, prénom et date de naissance* sans divulguer davantage d'information. Aucune donnée ne sera conservée. Aucun autre document ne sera demandé.

Afin de garantir la sécurité de chacun, le port du masque et le respect des gestes barrières restent nécessaires. Du gel hydroalcoolique est à votre disposition.

MODE D'EMPLOI DE LA VISITE – SITES DE CARQUEFOU ET DE NANTES

ATTENTION, certains créneaux horaires de visites peuvent être complets car nous accueillons des groupes scolaires dans l'exposition*. Afin de ne pas patienter, nous vous conseillons d'anticiper votre venue et de vérifier sur notre agenda WEEZEVENT les horaires disponibles.

** Dans le cadre des mesures sanitaires et conformément à la réglementation des lieux culturels concernant l'accueil de groupes, le Frac réserve des créneaux pour les établissements scolaires qui souhaitent visiter ses expositions. Ces groupes sont accueillis de façon privilégiée, sans contact avec d'autres visiteurs. Cette organisation permet au Frac de poursuivre sa politique d'accessibilité, notamment en faveur des plus jeunes et dans le cadre de ses actions en direction du public scolaire. Nous vous remercions de votre compréhension.*

- Venez avec votre smartphone ou votre tablette : toutes les informations sur l'exposition (plan et cartels explicatifs) sont accessibles depuis le site du Frac.
- Téléchargez le petit journal des expositions. Il est également disponible sur place, à Carquefou et à Nantes.
- Venez léger : privilégiez les petits sacs car les vestiaires sont fermés et les sacs volumineux, valises ou parapluies sont interdits dans la salle d'exposition.
- Apportez votre propre masque et portez-le tout au long de votre visite (obligatoire dès 6 ans).
- Lavez-vous les mains dès l'entrée du Frac, puis régulièrement, avec les gels hydroalcooliques disponibles à l'accueil ou le point d'eau (sanitaires).
- Respectez les gestes barrières, une distance physique de 2 mètres et la signalétique d'orientation.
- La jauge est limitée (30 visiteurs sur le site de Nantes), veuillez respecter les consignes et les possibles temps d'attente.
- Les visites groupées et commentées sont limitées à 10 personnes : les médiatrices.eurs du Frac vous en propose chaque dimanche :

-à CARQUEFOU, visite à 16h (exposition fermée du 1er au 31 août)

> réservations : c.godefroy@fracpdl.com / 02 28 01 57 62

-à NANTES, visites flash à 13h, 15h et 17h (durée : 30min)

> réservations :

<https://www.weezevent.com/la-ruta-natural-rinus-van-de-velde>

Bonne visite !

> Protocole de visites pour les groupes, scolaires et hors scolaires :

- Les visites sont possibles uniquement sur réservation :
pré-réservation sur notre site : www.fracdespaysdelaloire.com

-à CARQUEFOU, du mercredi au vendredi :
c.godefroy@fracpdl.com / 02 28 01 57 62

-à NANTES, du mardi au vendredi :
e.leguellaut@fracpdl.com / 02 28 01 57 74

- Pass sanitaire :

-conformément aux recommandations du gouvernement concernant les accueils de groupes scolaires et d'accueils de loisirs, des créneaux de visite leurs sont réservés, sans contact avec le tout public. Le pass sanitaire ne sera donc pas demandé aux élèves / aux jeunes, ni aux accompagnants pour les visites scolaires (maternelle, élémentaire, collège, lycée) ou d'accueils de loisirs (centres de loisirs, périscolaire).

-pour les autres groupes : le pass sanitaire est exigé pour les visiteurs de plus de 18 ans.

-si la visite doit s'organiser en même temps qu'un temps d'ouverture au public, le pass sera exigé pour l'ensemble des élèves / jeunes / encadrants.

- Les brassages entre groupes sont interdits : les visites sont limitées à un groupe classe à la fois.
- Les groupes sont divisés en sous-groupe, pris en charge par des médiateur.trices du Frac.
- Le port du masque est obligatoire pour tou.te.es (dès 6 ans).
- Le respect des gestes barrières s'appliquent à tou.te.s.

Bonne visite !